



Certification
ISO 14 001

L'avenir se pense en termes durables.





Politique environnementale

Paris Nord 2 a été créé par un aménageur public : Grand Paris Aménagement (anciennement Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne). Pour assurer la gestion du parc, 3 associations ont été créées :

- l'Association Foncière Urbaine (AFU)
- l'Association Paris Nord 2 Entreprises (APN2E)
- l'Association des Restaurants interentreprises (ARPN)

Pour assurer le fonctionnement des 3 associations, un Groupement d'Intérêt Économique a été constitué : Paris Nord 2 Gestion.

Paris Nord 2 Gestion s'inscrit désormais dans une perspective de Développement Durable et de pérennité en s'engageant dans un processus d'amélioration continue.

Dans un souci d'intégration environnementale, Paris Nord 2 Gestion a la ferme volonté d'améliorer sa performance environnementale à l'aide du Système de Management de l'Environnement (SME). Paris Nord 2 s'engage alors à respecter les exigences de la norme ISO 14001, ainsi que la réglementation en vigueur et les autres exigences.

Sont concernés les domaines suivants :

- **Gestion des infrastructures du parc** : gestion des espaces verts, des eaux pluviales et de l'eau potable, entretien des parties communes et de la voirie, gestion de toute situation d'urgence ayant un impact environnemental, etc.
- **Animation du parc** : par la mise en place d'actions en direction des entreprises pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

À cet effet, Paris Nord 2 Gestion s'engage à déployer les moyens techniques, financiers et humains nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par le Programme de Management Environnemental : prévention des pollutions, gestion durable de l'eau, des espaces verts et du cadre de vie global, mais aussi l'encadrement des entreprises dans ces domaines.

Cette politique environnementale est communiquée au personnel de Paris Nord 2 Gestion ainsi qu'aux prestataires et partenaires concernés, et sera mise à disposition du public sur simple demande dans les locaux de Paris Nord 2 Gestion et sur son site internet.

Villepinte, le 3 octobre 2017

H. Chastagnol,
Directeur Général de Paris Nord 2 Gestion

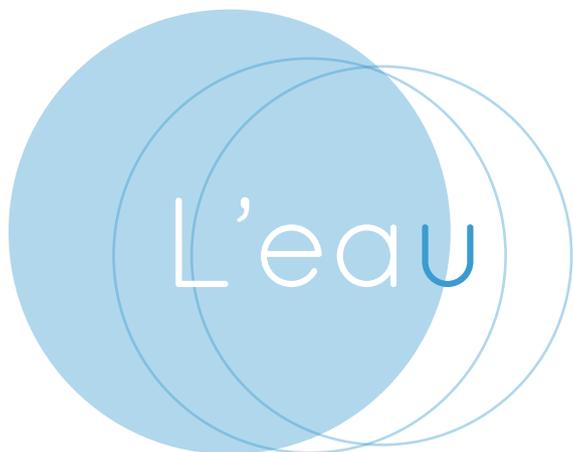


GESTION DES ESPACES PUBLICS ET COLLECTIFS

 L'EAU	4
 LES ESPACES VERTS	6
 LA VOIRIE	8

GESTION DES ESPACES PRIVÉS

 LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES	11
---	----



QUELQUES CHIFFRES ...



600 000 m³
consommés / an

85 % de
rendement
d'alimentation



15 km
linéaires de
réseaux
d'assainissement

PLAN D' ACTIONS

GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DES EAUX USÉES

Prévenir les risques d'inondation

Le parc est situé sur le bassin SEINE. Il est divisé en deux sous-bassins versants :

- Le sous-bassin versant n°1 comprend notamment le centre commercial, il est situé au sud-ouest du Parc à l'angle A1/A104.
- Le sous-bassin versant n°2 comprend la partie centrale et la partie nord du Parc.

L'assainissement est de type séparatif.

Afin de prévenir les risques d'inondation sur le parc, Paris Nord 2 a souhaité accentuer son effort et rénover ses réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées).

Une inspection télévisée de la totalité des réseaux d'assainissement a permis de dresser un état des lieux et de proposer des préconisations de réhabilitation.

En effet, un certain nombre d'anomalies ont été détectées :

- La présence/pénétration de racines et/ou radicelles,
- Des fissures (verticales, circonférentielles, longitudinales, etc.)
- Des effondrements,
- Des emboîtements,
- Des dégradations du revêtement,
- Etc.

Au total ce sont près de 13.500 mètres linéaires de réseaux qui seront réhabilités.



▫ *Réhabilitation des réseaux d'assainissement*

Plusieurs techniques de réparation sont envisagées en fonction des défauts :

- La pose de manchette et l'injection de résine : ces techniques permettent de rectifier un désordre localisé affectant l'étanchéité ou affaiblissant la structure de la canalisation.
- Le fraisage : cette technique consiste à éliminer tous les obstacles empêchant ou réduisant l'écoulement normal du réseau, au moyen de robots multifonctions équipés d'outils spécialisés.
- Le chemisage : la réhabilitation continue concerne l'intégralité du tronçon de l'ouvrage et améliore ses performances. Les techniques employées telles le chemisage ou le tubage sont restructurantes et garantissent l'étanchéité et la durabilité de l'ouvrage.

GESTION DE L'EAU POTABLE

Préserver la ressource en eau potable

Le parc est alimenté par le réseau du Syndicat des Eaux de Tremblay en France – Claye Souilly. Cette alimentation se fait à partir de deux réservoirs de 3000 m³ et l'eau est acheminée jusqu'au parc par des conduits de diamètres Ø900, Ø800 et Ø700 mm. Les caractéristiques moyennes (physico-chimiques et microbiologiques) des analyses d'eau du parc sont conformes à la réglementation.

Afin de maîtriser quantitativement le réseau d'alimentation en eau potable, Paris Nord 2 prévoit d'identifier et d'intervenir sur les fuites éventuelles.

Tous les ans, un peu plus de 2 millions de mètres cube d'eau transitent par le réseau de Paris Nord 2, qui présente un taux de fuite de près de 15% en 2012.

Ce chiffre est à relativiser compte tenu de l'état des équipements de comptage ou de leur absence sur certains points de consommation (notamment les bornes incendies).



▫ *Installation d'un système de radio-relevé des compteurs d'eau*

Au total, ce sont 325 compteurs qui seront équipés d'un système de radio-relevé afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires de la loi SRU. Ce système permet d'obtenir une information instantanée de la consommation en eau potable et contribue également à la préservation de la ressource en améliorant le rendement du réseau (diminution des fuites après compteur). Les 197 compteurs antérieurs à 2003 (non compatibles avec le système de radio-relevé) seront remplacés.

▫ *Installation de compteurs aux bornes incendies*

Il arrive que les 100 bornes incendies du parc prévues pour les situations d'urgence (interventions SDIS) soient utilisées à tort par des particuliers. Ces bornes incendies n'étant pas équipées de compteurs, leur consommation est actuellement intégrée aux pertes et les coûts supportés par Paris Nord 2. Pour parer à ces erreurs, des compteurs avec radio-relevé seront installés sur toutes les bornes incendies.

▫ *Identification et réhabilitation des «points sensibles» (zones de pertes)*

Les étapes précédentes permettront d'avoir un indicateur fiable sur le taux de fuites du réseau. Afin d'optimiser davantage cet indicateur, Paris Nord 2 réhabilitera les zones de fuites éventuelles.

Les espaces verts

QUELQUES CHIFFRES ...



285 espèces
végétales et
animales

8000
arbres



70 hectares
d'espaces
verts

PLAN D' ACTIONS

PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DU PAYSAGE

Entretenir les espaces verts

Paris Nord 2 est aménagé autour de larges avenues plantées et bordées de cheminements piétons. Une coulée verte, un étang de 7 000 m², un bois composé de 4 000 arbres, des mails : en tout, 70 hectares d'espaces verts structurent les espaces collectifs et créent des lieux de détente.

Afin de valoriser et garantir une gestion respectueuses des espaces verts, Paris Nord 2 s'est associé au Lycée du Paysage et de l'Environnement Fénelon à Vaujours, ainsi qu'à la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité du Département de la Seine-Saint-Denis. Ce partenariat s'inscrit dans notre démarche d'amélioration continue en proposant des actions d'aménagement des espaces verts non entretenus du parc.

Certaines zones sont en effet considérées comme des pépinières et n'entrent pas dans le cahier des charges d'entretien des espaces collectifs. Il s'agit donc d'identifier ces espaces et de les mettre à profit par des projets à visée à la fois esthétique et écologique.



ACTIONS :

- *Aménagement de prairies fleuries*

La prairie fleurie est une bonne alternative aux grandes surfaces de pelouses traditionnelles, souvent lourdes en entretien. Pour commencer, ce sont près de 20 000 m² en bordure de l'autoroute A1, qui seront aménagés en prairies fleuries. Cet aménagement présentera un avantage esthétique mais aussi écologique en contribuant à la conservation de la biodiversité.

- *Aménagement de vergers de hautes tiges*

Autrefois courants, les vergers traditionnels disparaissent aujourd'hui peu à peu. Dans une optique de sauvegarde des variétés fruitières régionales, Paris Nord 2 souhaite réaliser des vergers de hautes tiges (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, noyers) en travaillant avec des producteurs locaux. Les vergers de hautes tiges renferment des variétés fruitières, possèdent une valeur paysagère considérable et offrent un lieu de vie à une multitude d'espèces de la flore et de la faune locales.

- *Étude sur la possibilité d'aménagement de jardins partagés (potagers)*

Dans notre contexte urbain, la possibilité d'avoir un espace de jardin reste limitée. Toujours dans l'optique d'aménagement des espaces non utilisés, Paris Nord 2 se propose de donner accès à des espaces cultivables aux salariés du parc.

DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Favoriser la biodiversité

La diversité biologique ou biodiversité, représente l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, micro-organismes, etc.), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels ils vivent.

Une étude sur la définition des enjeux écologiques du parc a permis dans un premier temps de conclure que Paris Nord 2 possède des espaces favorables au développement de la biodiversité à fort potentiel ; dans un second temps, d'établir des préconisations quant à l'entretien des espaces verts et la mise en place de diverses actions au sein du parc.

Ces actions contribuent au développement de la biodiversité et donnent aux salariés du parc l'opportunité de cohabiter avec une plus grande diversité naturelle, garante d'un cadre de travail agréable.



ACTIONS :

- *Mise en place d'hôtels à insectes*

L'imperméabilisation des sols, l'urbanisation, l'excès de lumière font disparaître les lieux de refuges de certains insectes. Les hôtels à insectes viennent compenser le manque d'habitats naturels, notamment pour les insectes pollinisateurs indispensables à la préservation de notre éco-système et à la floraison (ce qui vient en complément de la mise en place des prairies fleuries).

- *Mise en place de ruches*

Les abeilles, en tant que pollinisateurs, contribuent à la survie ou l'évolution de plus de 80% des espèces de plantes à fleurs dans le monde. Possédant des caractéristiques favorables, Paris Nord 2 prévoit la mise en place d'un rucher et poursuit ainsi ses actions en faveur de la biodiversité.

La voirie

QUELQUES CHIFFRES ...



14 km
de voies cyclables
d'ici 2014

800
candélabres
sur le parc



90 caméras
de sécurité
d'ici 2014

PLAN D' ACTIONS

PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Se déplacer sur le parc

Paris Nord 2 dispose d'un accès multimodal :

- deux aéroports : Paris-Charles de Gaulle et ses 500 destinations, et Le Bourget, 1^{er} aéroport d'affaires en Europe,
- la Gare TGV CDG2 à quelques minutes de Paris Nord 2,
- une station de RER qui nous place à 20 minutes du cœur de Paris et à 5 minutes des terminaux de Paris Charles de Gaulle,
- de nombreuses connexions routières et autoroutières, avec comme axes majeurs l'A1 (vers Paris, Lille et Bruxelles) et l'A104 qui relie le parc à la région parisienne.

Cet atout non négligeable présente toutefois un inconvénient : son impact environnemental. Il est donc important de mener des études et des actions qui permettent d'aboutir à une réduction des émissions de gaz à effet de serre.



ACTIONS :

- *Réalisation du réseau cyclable*

En complément du Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables (SDIC) et des réseaux communaux, Paris Nord 2 souhaite déployer son propre réseau cyclable. Ainsi, ce sont près de 15 km de pistes et/ou bandes cyclables qui seront ouvertes aux usagers de ce mode actif.

- *Optimisation du réseau de transports en commun*

Bien que seulement 20% de salariés empruntent les transports en commun, Paris Nord 2 reste très attentif à la qualité de la desserte en bus. À ce jour, 9 lignes de bus circulent sur le parc, dont deux lignes internes, desservant ainsi les 45 points d'arrêt du parc. Une étude locale des déplacements à Paris Nord 2 permettra de dégager des propositions de modernisation du réseau de bus (déplacements et/ou suppression d'arrêts, affichages, aménagement des tracés et des grilles horaires, etc.)

MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DE LA PERSONNE

Limiter les zones de stationnement interdit

Le cahier des charges exige que, sur les parties privées, il y ait un nombre suffisant de places de stationnement pour accueillir les salariés et visiteurs.

Cependant, il existe encore des zones de stationnement illicites sur le parc qui présentent des risques, puisqu'elles gênent la circulation, et qui dégradent l'image du parc.

Paris Nord 2 déploie donc un ensemble de mesures pour remédier à cette situation.

Équiper l'intégralité des parties communes du parc de caméras de vidéo surveillance

Vidéo surveillance, vidéo protection, vidéo contrôle ou bien encore vidéo sécurité font aujourd'hui partie des préoccupations de tous. Si l'appellation est variable, l'objectif est le même : rassurer les usagers en leur assurant une tranquillité dans leurs actions quotidiennes.

L'étude effectuée a permis de déterminer et de mesurer l'intérêt des propriétaires et locataires à la mise en place d'un système de vidéo surveillance efficace et adapté.

Paris Nord 2 oeuvre dans ce sens, afin de se donner les moyens de rester un territoire où il fait bon travailler, sécurisant et propice au développement des affaires.



ACTIONS :

- *Réduction des zones de stationnement illicites*

Une première phase permettra de répertorier les zones de stationnement illicites et de les classer en fonction du taux de risques qu'elles présentent. Dans un second temps, un système anti-stationnement sera installé sur les zones les plus sensibles (balises giratoires, etc.).

- *Installation de caméras de vidéo surveillance*

S'appuyant sur les résultats de l'étude, il est prévu le déploiement de 90 caméras d'ici 2014, couvrant ainsi la totalité des parties communes. Ces images sont centralisées vers un poste de contrôle et visualisées 24h/24 par des agents de sécurité.

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Réduire la consommation en énergie

Actuellement le parc d'affaires Paris Nord 2 compte près de 800 candélabres équipés d'ampoules à halogènes. A ce jour, l'éclairage des espaces collectifs est uniforme sur l'intégralité du parc : tous les soirs, l'ensemble des candélabres éclaire avec une puissance fixe dépendante de l'ampoule.

Afin de maîtriser davantage la consommation et de tendre vers une consommation quasi-nulle, plusieurs procédés sont envisagés s'appuyant sur des études et retours d'expériences menés sur d'autres zones d'activités du territoire national.



ACTIONS :

- *Mise en place d'une gestion «intelligente» des candélabres et migration vers un système de production d'énergie autonome*

Paris Nord 2 prévoit de télé-gérer et d'optimiser l'éclairage public via des contrôleurs intelligents installés sur chaque candélabre. L'apport principal de ce type de contrôleur est de donner à Paris Nord 2 les clés pour faire varier l'intensité lumineuse de son parc de candélabres en fonction du trafic des zones concernées, pour des économies d'énergie.

Cette installation s'accompagnera de la mise en place d'un éclairage autonome grâce à des panneaux photovoltaïques intégrés aux candélabres préalablement équipés d'ampoules à LED. Ces dispositifs permettent à la fois d'assurer un éclairage sécurisant sur le parc et de réduire considérablement la consommation énergétique de ce poste (non négligeable à ce jour).

Les activités des entreprises

QUELQUES CHIFFRES ...



1 million de m²
construits



20 ha
d'espaces
verts privés



9 000 tonnes
de déchets
produits/an

PLAN D' ACTIONS

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PRIVÉS

Sensibiliser les entreprises du parc sur une gestion durable

Parmi les 300 hectares du parc, 200 font partie d'espaces privés. Le cahier des charges prévoit que chaque parcelle conserve un minimum de 10% de la surface en espaces verts, afin de garantir la qualité paysagère du parc. L'entretien de ces espaces privés est à la charge du propriétaire qui n'est pas soumis à une réglementation spécifique au parc.

Afin de garantir une continuité dans la démarche environnementale du parc, Paris Nord 2 prévoit de sensibiliser les gestionnaires des parcelles privées sur des principes d'entretien durable des espaces verts.



ACTIONS :

▫ *Rédaction d'un guide de bonnes pratiques*

Paris Nord 2 travaille en partenariat avec la Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité du Département de la Seine-Saint-Denis à la définition de nos besoins et des axes prioritaires qu'il convient de développer pour améliorer l'aménagement et la gestion de nos espaces verts.

Paris Nord 2 souhaite formaliser ces méthodes dans un guide de bonnes pratiques qui donnera des préconisations, notamment sur une gestion différenciée, sur la valorisation des déchets verts ainsi que sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. Ce guide sera diffusé à l'ensemble des gestionnaires et disponible sur le site de Paris Nord 2.

GESTION DES DÉCHETS D'ENTREPRISES

Mutualiser la gestion des déchets sur le parc

Quelle que soit leur source (activités des ménages, artisans, entreprises, collectivités, etc.) et qu'ils soient ou non dangereux, la gestion de nos déchets présente des enjeux majeurs tant au regard de la nécessaire préservation des ressources en matières premières, que de l'impact environnemental et sanitaire de cette gestion.

Sur Paris Nord 2, chaque entreprise gère indépendamment des autres ses déchets et ce sont près de 10.000 tonnes de déchets (de tous types) qui sont produits chaque année. Une étude de faisabilité sur la mise en place d'une gestion collective et durable des déchets des entreprises de Paris Nord 2 révèle un intérêt tout particulier des entreprises pour sa mise en place.

Sur la base de retours d'expériences (attentes et besoins des entreprises), Paris Nord 2 s'est lié à un partenaire spécialisé dans le domaine pour assurer ce service, garantissant aux entreprises du parc une qualité de service à moindre coût.



ACTIONS :

▫ *Accompagnement des entreprises dans une gestion collective et durable des déchets*

Par le biais de son partenaire spécialisé, Paris Nord 2 souhaite accompagner les entreprises du parc vers une gestion collective et durable des déchets. Ainsi ce partenariat a plusieurs objectifs :

- regrouper le maximum d'entreprises pour réduire l'impact environnemental du parc et permettre une réduction des coûts,
- garantir un service conforme à la réglementation,
- informer et sensibiliser les entreprises sur les techniques de collecte, de valorisation, etc., et proposer des solutions innovantes.

S'intégrant pleinement dans la démarche environnementale de Paris Nord 2, cette démarche permettra également d'accroître l'attractivité et le dynamisme économique du parc.

PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Développer les modes de circulation douce sur le parc

Quotidiennement, nous effectuons divers trajets d'ordre professionnel ou privé : rendez-vous à l'extérieur, course en journée, trajets domicile-travail, déplacements inter sites, etc.

Paris Nord 2 souhaite proposer au salariés du parc, un service de vélos à assistance électrique permettant à la fois de réduire ses temps de transport, de maîtriser ses frais de déplacements et d'oeuvrer pour la protection de l'environnement. Ce service viendra ainsi compléter et consolider le déploiement du réseau cyclable sur le parc.



ACTIONS :

▫ *Mise en place d'un service de location et entretien de vélos à assistance électrique*

Paris Nord 2 souhaite répondre à d'éventuels besoins des salariés des entreprises du parc en leur proposant une circulation à vélos à assistance électrique. Ce vélo à assistance électrique, d'une autonomie de 30 à 50km, permettra aux salariés d'effectuer aisément leurs trajets quotidiens, à l'aide de l'assistance au pédalage jusqu'à 25km/h.

Une formule « tout inclus » sera proposée, comprenant :

- fourniture du vélo,
- station d'accueil,
- entretien régulier,
- accessoires de sécurité (gilet de sécurité antiviol, casque, etc...),
- assurance.

Ce mode de circulation présentera ainsi plusieurs avantages puisqu'il est à la fois économique, écologique, pratique et qu'il permettra de gagner du temps sur de courts trajets.



Certifié ISO 14 001
depuis 2009

www.parisnord2.fr